

L'éducation à la sexualité dans les communautés évangéliques en France : un levier de prévention des violences sexuelles ?

*Sex education in evangelical communities in France:
A tool for preventing sexual violence?*

André Letzel¹, Carol Burté²

¹ Sexologue, conseiller conjugal et familial, DIU de sexologie, université de Lille et Rouen, Association interdisciplinaire postuniversitaire de sexologie

² Médecin andrologue, sexologue, DIU de sexologie, université de Nice, Association interdisciplinaire postuniversitaire de sexologie

Mots-clés

éducation à la sexualité, violences sexuelles, prévention, communautés protestantes évangéliques

RÉSUMÉ – L'éducation à la sexualité est aujourd'hui reconnue comme un outil important de prévention des violences sexuelles. En France, elle est encadrée par la loi, mais sa mise en œuvre reste hétérogène selon les établissements et les contextes socioculturels. Cette étude s'intéresse à la manière dont les jeunes femmes issues de communautés protestantes évangéliques accèdent à l'éducation à la sexualité, qu'elle soit proposée dans le cadre scolaire, communautaire ou les deux. Elle explore également si cette éducation peut jouer un rôle protecteur face aux formes les plus graves de violences sexuelles, comme le viol ou la tentative de viol. L'enquête met en lumière des dynamiques spécifiques et propose des pistes pour adapter les actions de prévention aux réalités de ces contextes.

Keywords

sex education, sexual violence, prevention, evangelical Protestant communities

ABSTRACT – *Sex education is increasingly recognized as an important tool in preventing sexual violence. In France, it is legally mandated, yet its implementation varies across schools and sociocultural contexts. This study focuses on young women from evangelical Protestant communities and examines their access to sex education—whether provided in schools, community settings, or both. It also investigates whether such education may serve as a protective factor against the most severe forms of sexual violence, such as rape or attempted rape. The findings highlight specific dynamics and suggest ways to tailor prevention efforts to the realities of these environments.*

Pour citer cet article. Letzel A, Burté C. L'éducation à la sexualité dans les communautés évangéliques en France : un levier de prévention des violences sexuelles ?. *Sexologies* 2025 ; 34(3) : 1-14. doi : 10.1684/sexol.2025.73

Article original

A. Letzel, C. Burté

Alors que les violences sexistes et sexuelles demeurent massivement sous-déclarées, leur prévention constitue un impératif de santé publique et de justice sociale. Parmi les leviers identifiés, l'éducation à la sexualité apparaît comme un outil essentiel, encore trop inégalement dispensé, en particulier dans certains contextes religieux. L'éducation à la sexualité positive (Ketting et al., 2016), complète et holistique (Unesco, 2018), constitue un enjeu central de santé publique et de justice sociale. Elle ne se limite pas à la transmission de connaissances sur la sexualité et la reproduction, mais vise également à développer des compétences psychosociales essentielles, favorisant ainsi le consentement, le respect mutuel et la prévention des violences sexuelles.

Les enfants et adolescents, quel que soit leur environnement, doivent bénéficier d'une information adaptée à leur âge afin de comprendre les défis auxquels ils peuvent être confrontés et d'adopter un comportement éclairé et responsable en matière de sexualité (Weltgesundheitsorganisation, 2011). Au-delà de ses effets sur la santé publique, l'éducation à la sexualité encourage une approche positive de la sexualité, contribuant à un meilleur épanouissement personnel et relationnel (Lee et Lee, 2019 ; Schneider et Hirsch, 2020 ; Vivancos et al., 2013).

L'éducation complète à la sexualité est un processus éducatif structuré qui aborde les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à fournir aux jeunes les connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour faire des choix éclairés concernant leur vie sexuelle et affective, en promouvant des valeurs telles que le respect, l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité, l'empathie, la responsabilité et la réciprocité (Unesco, 2018). En France, l'éducation à la sexualité est encadrée par l'article L312-16 du Code de l'éducation, introduit par la loi n°2001-588 du 4 juillet 2001. Cet article stipule que des séances d'information et d'éducation à la sexualité doivent être dispensées dans les écoles, collèges et lycées, à raison d'au moins trois séances annuelles, par groupes d'âge homogènes. Ces séances visent à présenter une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes, à contribuer à l'apprentissage du respect du corps humain et à sensibiliser aux violences sexistes ou sexuelles ainsi qu'aux mutilations sexuelles féminines. Des circulaires ministérielles,

publiées à intervalle irrégulier (2021, 2022 et 2024), précisent les modalités de mise en œuvre de ces séances, en insistant sur l'importance d'une approche adaptée à l'âge des élèves et sur la collaboration entre les personnels éducatifs et les intervenants extérieurs qualifiés.

Si les effets bénéfiques de l'éducation à la sexualité sont largement reconnus, encore faut-il qu'elle soit effectivement accessible à tous les jeunes, quel que soit leur contexte socioculturel ou religieux. C'est loin d'être le cas. Dans certains environnements, et notamment dans certaines communautés religieuses conservatrices, des résistances persistent, limitant l'accès à une éducation complète et inclusive.

Aucun texte n'existe qui « encadre » de façon officielle les interventions sur la sexualité dans le cadre des communautés évangéliques. Cette tâche incombe souvent au pasteur, au responsable du groupe de jeunes ou à un intervenant extérieur, sans qu'il ait forcément une compétence particulière dans le domaine.

L'éducation à la sexualité complète joue un rôle essentiel dans la prévention des violences sexuelles en réduisant les disparités de connaissances et d'attitudes entre les sexes et en luttant contre les violences sexistes (Paz-Esquete et Varela-Salgado, 2025). Toutefois, si certains contextes communautaires favorisent une éducation à la sexualité inclusive, d'autres perpétuent des normes traditionnelles qui limitent l'accès à une information fiable et renforcent ainsi des rapports de domination sexiste (Cense, 2019 ; Vanwesenbeeck et al., 2021).

Les violences sexistes et sexuelles constituent un phénomène de société alarmant. Chaque année, plus de 250 000 viols et tentatives de viol sont commis en France (Ipsos et Mémoire traumatique et victimologie, 2019). Malgré une évolution progressive des mentalités, les stéréotypes de genre persistent, influençant les représentations et les comportements liés à la sexualité. En 2021, en France, près de 1,4 million de femmes ont déclaré avoir subi des violences sexuelles (Abrossimov et al., 2024). Le rapport « Contexte des sexualités en France » rapporte que 29,8 % des femmes de 18-69 ans déclarent avoir subi un rapport forcé ou une tentative de rapport forcé au cours de leur vie (ANRS-MIE, Inserm, 2024). Dans l'Union européenne, 17,2 % des femmes ont subi des violences

sexuelles (y compris le viol) (European Union Agency for Fundamental Rights. et al., 2024).

Ces violences se manifestent sous diverses formes, juridiquement définies par le Code pénal français, notamment le harcèlement sexuel (article 222-33), l'agression sexuelle (article 222-22) et le viol (article 222-22). Si son impact dans la réduction des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles est largement documenté (LeVay et al., 2025 ; Plaza-del-Pino et al., 2021), son rôle dans la prévention des violences sexistes et sexuelles reste encore peu exploré. Pourtant, ces violences représentent un enjeu sociétal majeur, touchant particulièrement les femmes et les minorités de genre, et nécessitant une approche éducative intégrée.

Nous avons réalisé une étude portant sur de femmes âgées de 18 à 30 ans fréquentant une église protestante évangélique en France, un milieu qui regroupe au moins 750 000 pratiquants (Cnef, s.d.). Dans ces contextes, l'éducation à la sexualité scolaire fait parfois l'objet d'une forte opposition, jugée incompatible avec certaines convictions religieuses sur le genre et la sexualité. Des dynamiques similaires ont été observées aux États-Unis ou en Suède (Reimers, 2025), et, en France, certaines traditions conservatrices renforcent les tabous et les inégalités, compliquant les actions de prévention (Chabanel-Gabriele, 2022 ; Stevenson et Hiebert, 2021).

Notre hypothèse est la suivante : une éducation à la sexualité complète et positive, qu'elle soit dispensée à l'école, en communauté ou dans les deux contextes, pourrait constituer un facteur protecteur face aux formes les plus graves de violences sexuelles – viol et tentative de viol – chez les jeunes femmes issues de milieux évangéliques.

Certains discours évangéliques sur la sexualité restent très normatifs : la sexualité est présentée comme devant se vivre dans le cadre du mariage hétérosexuel, toute forme de sexualité avant le mariage étant décrite comme « impure » (Chabanel-Gabriele, 2022 ; DeRouchie, 2018). Selon les sensibilités théologiques, la soumission de la femme est encouragée et enseignée.

Nous pensons qu'une approche éducative intégrant les notions de consentement, d'égalité et de respect pourrait contribuer à déconstruire les dynamiques favorisant les violences sexuelles et à renforcer

l'autonomisation des femmes. En offrant des repères clairs et une levée des tabous, une éducation à la sexualité basée sur les connaissances actuelles pourrait aider les jeunes gens à mieux reconnaître les situations à risque et à affirmer leur autonomie dans leurs choix. Cependant, moins de 15 % des élèves bénéficient effectivement de ces séances, et 25 % des établissements déclarent ne jamais en avoir organisé (Gondard-Lalanne et Jeanne-Rose, 2024). Malgré la reconnaissance croissante du rôle préventif de l'éducation à la sexualité, peu d'études se sont penchées sur son efficacité dans des contextes évangéliques, où les normes de genre et les représentations de la sexualité peuvent constituer des freins à l'autonomie sexuelle.

Nous analyserons donc l'exposition des jeunes femmes à l'éducation à la sexualité dans les deux contextes – scolaire et communautaire – et leur exposition aux violences sexuelles les plus graves, et interrogerons dans quelle mesure cette éducation peut contribuer à en réduire la prévalence.

Dans quelle mesure une éducation à la sexualité – scolaire, communautaire ou combinée – peut-elle alors contribuer à réduire l'exposition des jeunes femmes issues de communautés évangéliques aux formes les plus graves de violences sexuelles, en particulier le viol et la tentative de viol ? Cette question revêt une importance particulière à l'heure où les politiques de prévention doivent s'adapter aux spécificités culturelles et spirituelles des publics visés.

Objectifs de l'étude

Cette recherche poursuit trois objectifs principaux :

- **mesurer l'exposition des jeunes femmes évangéliques** à l'éducation à la sexualité, en distinguant les cadres scolaire et communautaire,
- **évaluer la prévalence des violences sexuelles** les plus graves (viol et tentative de viol) au sein de cette population,
- **analyser l'éventuel effet protecteur de l'éducation à la sexualité** contre ces violences, en examinant aussi le rôle médiateur du sentiment de pouvoir dire « non ».

Article original

A. Letzel, C. Burté

Méthodologie

Cadre de l'étude

Cette étude s'inscrit dans une approche quantitative et observationnelle de type transversal. Nous avons réalisé un questionnaire qui comportait plus de 300 items, répartis en plusieurs rubriques thématiques. Après une série d'items sociodémographiques, les participants étaient invités à répondre à des questions portant successivement sur leur religiosité, leur parcours d'éducation à la sexualité (scolaire et/ou communautaire), leurs comportements et leurs expériences sexuelles (dont la masturbation et les émotions associées), leur exposition à diverses formes de violences sexistes et sexuelles, la présence de comportements sexuels compulsifs, ainsi que leur niveau de confiance envers différents professionnels en cas de violences subies. L'ensemble visait à appréhender les dynamiques psychosexuelles dans un contexte évangélique.

Procédure de recueil des données

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire autoadministré en ligne, diffusé selon trois modalités complémentaires :

- une diffusion verticale, via les canaux institutionnels (Conseil national des évangéliques de France, Fédération baptiste et Assemblées de Dieu), qui ont relayé le questionnaire auprès de leurs réseaux,
- une diffusion horizontale, par les réseaux sociaux, favorisant la participation spontanée,
- une diffusion préentielle lors d'un événement rassemblant environ 6 000 jeunes évangéliques, au sein duquel un stand dédié a permis de recueillir des réponses pendant trois jours.

Population, critères d'inclusion et aspects éthiques

L'étude cible les jeunes femmes de confession protestante évangélique en France. Les critères d'inclusion étaient : l'adhésion volontaire au projet, un âge compris entre 18 et 30 ans et une identification explicite comme évangélique. Le projet de recherche a été validé par le comité d'éthique de l'université de Rouen.

Outil d'enquête et indicateurs

Le questionnaire comportait plusieurs volets, incluant les données sociodémographiques, l'expérience d'éducation à la sexualité (reçue en milieu scolaire, communautaire ou les deux) et leurs contenus, ainsi que les besoins en la matière et l'exposition à différentes formes de violences sexuelles dont seulement les deux formes les plus graves seront prises en compte dans cette étude.

La variable « *Je me sens bien quant au fait de dire "non" dans une situation sexuelle* » a été utilisée comme indicateur du sentiment de capacité à refuser un acte sexuel. Cette variable a été mesurée sur une échelle de Likert à six points (1 = « pas du tout d'accord », 6 = « tout à fait d'accord »). Une modalité complémentaire permettait de répondre « La question ne me concerne pas ».

Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide des logiciels The Jamovi Project s.d. et RStudio Team s.d. ; pour ce dernier, et en particulier pour l'analyse de médiation, nous avons utilisé les packages « *Mediation* » (Tingley et al., 2014) et « *Stats* » (Baron et Kenny, 1986). Dans notre étude, nous avons examiné le rôle médiateur du sentiment de pouvoir dire « non » dans la relation entre l'éducation à la sexualité et l'exposition au viol (ou à la tentative de viol). Autrement dit, nous avons voulu savoir si l'effet protecteur d'une éducation sexuelle hybride (à la fois scolaire et communautaire) s'exerçait en partie par le renforcement du sentiment subjectif de pouvoir poser ses limites dans une situation sexuelle. Pour cela, nous avons utilisé une analyse de médiation causale à l'aide du package « *R Mediation* » susmentionné, qui permet de modéliser les effets directs et indirects, même lorsque les variables sont catégorielles ou binaires. L'analyse s'est déroulée en deux étapes : dans un premier temps, une régression linéaire a été utilisée pour prédire le score du sentiment de pouvoir dire « non », en fonction du type d'éducation (aucune *versus* combinée). Ensuite, une régression logistique (famille binomiale) a été utilisée pour modéliser le risque de viol (variable binaire) en fonction du type d'éducation et du sentiment de pouvoir dire « non ».

L'analyse de médiation a été réalisée à l'aide de la fonction *mediate()* avec 1 000 rééchantillonnages *bootstrap* afin d'obtenir des intervalles de confiance robustes. Les effets estimés sont les suivants :

- l'effet indirect (ACME, pour *average causal mediation effects* [effets de médiation causale moyens]), qui passe par le médiateur (le sentiment de pouvoir dire « non »),
- l'effet direct (ADE, pour *average direct effects* [effets directs moyens]), qui ne dépend pas du médiateur,
- l'effet total (somme des deux précédents),
- la proportion de l'effet total qui est médiée.

Limites méthodologiques

Le recours à un recrutement volontaire implique un biais potentiel d'auto-sélection, notamment en faveur des personnes sensibilisées ou concernées par les thématiques abordées. Ce biais a pu être accentué par la structuration même du questionnaire : la partie relative aux violences sexuelles apparaissait à la fin du questionnaire, après plusieurs rubriques, ce qui a pu favoriser la participation de personnes plus motivées ou concernées, et entraîner une sous-réponse de certaines catégories de la population cible.

Par ailleurs, une proportion significative de femmes ont indiqué que la question relative à la capacité de dire « non » ne les « concernait pas ». Ces non-réponses, bien que cohérentes avec l'option proposée, peuvent refléter une absence d'expérience sexuelle, de projection dans des situations sexuelles, un manque d'éducation au consentement ou encore un positionnement culturel ou religieux spécifique. Ces cas ont été exclus de l'analyse quantitative principale, ce qui a eu pour effet de réduire la taille de l'échantillon analysable sur cette variable, mais soulève aussi des enjeux qualitatifs importants quant à l'accès à l'éducation à la sexualité et à la construction du consentement chez les jeunes femmes évangéliques.

Résultats

Caractéristiques de l'échantillon

L'analyse repose sur un sous-échantillon de 521 femmes (*tableau 1*) ayant répondu aux questions relatives à l'exposition à l'éducation à la sexualité et aux questions des violences sexuelles. La moyenne d'âge est de 24,1 ans. Parmi ces répondantes, 50,67 % ($n = 264$) déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel et 46,07 % ($n = 240$) ne pas en avoir eu, tandis que 3,26 % ($n = 17$) n'ont pas répondu à cette question.

Concernant l'exposition à l'éducation à la sexualité ($n = 521$) :

- 21,69 % déclarent n'avoir bénéficié d'aucune éducation à la sexualité,
- 43,57 % rapportent avoir pu bénéficier d'interventions d'éducation à la sexualité en milieu scolaire uniquement,
- 28,60 % ont participé à des interventions à la fois dans le parcours scolaire mais également et communautaire,
- 6,14 % indiquent avoir bénéficié uniquement d'une éducation communautaire (église).

Prévalence des violences sexuelles graves

Sur les 521 femmes de l'échantillon, 482 ont répondu aux questions sur les violences sexuelles (viol ou tentative) ; 38,96 % de ce sous-groupe rapportent au moins une de ces expériences : un viol pour 20,15 % d'entre elles, une tentative de viol pour 35,32 % (*tableau 2*).

Lien entre type d'éducation à la sexualité et exposition aux violences sexuelles graves

Les taux d'exposition aux violences sexuelles graves (viol ou tentative) varient selon le type d'éducation à la sexualité reçue. Les femmes n'ayant reçu aucune éducation à la sexualité présentent une prévalence de 45,3 %, tandis que celles ayant reçu une éducation combinée présentent un taux plus faible (35 %), suggérant un effet protecteur modéré à tendance

Tableau 1. Répartition selon le type d'éducation à la sexualité reçue.

Type d'éducation	Effectif	Pourcentage
Aucune	113	21,69 %
Communautaire uniquement	32	6,14 %
Scolaire + communautaire	149	28,60 %
Scolaire uniquement	227	43,57 %

Tableau 2. Prévalence des violences sexuelles graves (viol et tentative de viol).

Total répondantes	Viol (%)	Tentative (%)	Viol + tentative (%)
482	20,15 %	35,32 %	38,96 %

Article original

A. Letzel, C. Burté

significative. Ce chiffre pourrait même être sous-estimé, au regard de la tendance connue à la sous-déclaration des violences sexuelles (Dufour et al., 2023 ; Wieberneit et al., 2024).

Le *tableau 3* compare les taux d'exposition au viol, à la tentative de viol et au total combiné selon le type d'éducation à la sexualité reçue, en prenant comme référence les femmes n'ayant eu aucune éducation à la sexualité.

Un risque relatif (RR) < 1 indique un effet protecteur, c'est-à-dire une exposition à la violence sexuelle moins importante que celle du groupe de référence. Les résultats suggèrent que l'éducation communautaire, seule ou combinée à l'éducation scolaire, est associée à un risque réduit d'exposition, notamment pour le viol et l'exposition globale. L'effet protecteur de l'éducation à la sexualité apparaît particulièrement marqué en ce qui concerne le viol chez les femmes ayant bénéficié d'une éducation à la fois scolaire et communautaire (RR = 0,61 ; IC95% : 0,37-1,00), suggérant une réduction importante du risque, même si ce résultat reste à la limite de la significativité statistique.

Les tests de Chi-carré (χ^2) révèlent une tendance à l'association entre le type d'éducation à la sexualité et l'exposition au viol ($\chi^2[3] = 7,36$; $p = 0,061$), ainsi qu'à l'exposition au viol ou à la tentative de viol ($\chi^2[3] = 6,50$; $p = 0,090$). En revanche, aucune association significative n'est observée pour la tentative de viol seule ($\chi^2[3] = 4,25$; $p = 0,236$). Ces résultats mettent en évidence que la seule éducation scolaire ne suffit pas à réduire le risque de violences sexuelles, alors que les interventions en église – notamment lorsqu'elles sont combinées avec celles réalisées dans l'espace scolaire – pourraient jouer un rôle protecteur, à condition qu'elles tiennent compte de la pluralité des sujets à aborder et au professionnalisme des intervenants.

Ces résultats invitent à penser que la prévention du viol – en particulier dans sa forme accomplie – pourrait bénéficier davantage de dispositifs éducatifs intégrant à la fois des apports scolaires et communautaires. L'effet protecteur observé est en effet plus net pour le viol que pour la tentative de viol, cette dernière apparaissant moins sensible aux variations de type d'éducation reçue.

Toutefois, ces résultats interpellent : on aurait pu s'attendre à un effet protecteur plus marqué de l'éducation à la sexualité sur l'ensemble des formes de violences sexuelles. Ce relatif manque de significativité pourrait refléter les limites ou les lacunes des interventions réellement mises en œuvre. Si les programmes officiels d'éducation à la sexualité prévoient un large éventail de thématiques à aborder, la mise en pratique est souvent incomplète, partielle ou concentrée sur certains sujets au détriment d'autres. Une étude complémentaire portant sur les contenus effectivement transmis et sur les modalités concrètes de mise en œuvre des séances d'éducation à la sexualité permettrait d'approfondir ces résultats et de mieux comprendre les mécanismes en jeu et pour permettre d'augmenter l'effet protecteur.

Éducation à la sexualité et sentiment de pouvoir dire « non »

Pour poursuivre nos interrogations, nous avons voulu savoir si l'éducation à la sexualité permettrait aux femmes, dans une situation sexuelle, de dire « non » si elles en éprouveraient le besoin. Parmi les femmes interrogées, 22,5 % (N = 117) ont répondu : « La question ne me concerne pas », dont 90,6 % (N = 106) déclaraient ne pas encore avoir eu de relations sexuelles. À la question : « Je me sens bien quant au fait de dire « non » dans une situation sexuelle », les

Tableau 3. Risque relative d'exposition aux violences sexuelles graves (viol et tentative de viol)

Type d'éducation	Viol (%)	RR (viol)	Tentative (%)	RR (tentative)	Total (%)	RR (total)
Aucune	26,4 % (28/106)	1 (réf.)	40,6 % (43/106)	1 (réf.)	45,3 % (48/106)	1 (réf.)
Communautaire uniquement	10,3 % (3/29)	0,39 [0,13-1,2]	31,0 % (9/29)	0,77 [0,42-1,38]	31,0 % (9/29)	0,69 [0,38-1,23]
Scolaire + communautaire	16,1 % (22/137)	0,61 [0,37-1,00]	32,1 % (44/137)	0,79 [0,57-1,11]	35,0 % (48/137)	0,77 [0,57-1,05]
Scolaire uniquement	24,9 % (52/209)	0,94 [0,63-1,40]	41,9 % (88/210)	1,03 [0,78-1,37]	46,7 % (98/210)	1,03 [0,80-1,33]

femmes étaient invitées à répondre à l'aide d'une échelle de Likert de 1 (« Je suis fortement en désaccord ») à 6 (« Je suis tout à fait d'accord »). Le score moyen de 4,56 (médiane = 5) indique que les femmes ayant répondu se déclarent, dans l'ensemble, plutôt confiantes dans leur capacité à refuser une situation sexuelle non désirée, bien que les réponses soient modérément dispersées ($SD = 1,43$). Ces résultats globaux soulèvent la question de l'influence du contexte éducatif : l'éducation à la sexualité permet-elle de renforcer ce sentiment de pouvoir refuser un acte sexuel non désiré ?

L'analyse met en évidence une association positive entre l'exposition à une éducation à la sexualité et le sentiment de pouvoir s'opposer à un acte sexuel non désiré. Comparées aux femmes n'ayant reçu aucune éducation à la sexualité (catégorie de référence, $M = 4,19/6$), celles ayant bénéficié d'une éducation communautaire uniquement ($M = 4,76/6$), d'une éducation scolaire uniquement ($M = 4,62/6$) ou d'une éducation combinée scolaire et communautaire ($M = 4,71/6$) déclarent un sentiment plus affirmé de pouvoir dire « non » dans une situation sexuelle ([tableau 4](#)).

L'analyse de variance (ANOVA) révèle une association statistiquement significative entre le type d'éducation à la sexualité reçue et le sentiment de pouvoir dire « non » dans une situation sexuelle ($F[3, 400] = 2,70$; $p = 0,0453$). Les femmes sans éducation à la sexualité rapportent les scores les plus faibles, tandis que celles ayant bénéficié d'une éducation communautaire ou combinée affichent les niveaux les plus élevés. Le test *post-hoc* de Tukey précise que seules les femmes ayant reçu une éducation combinée, scolaire et communautaire, déclarent un score significativement supérieur à celui du groupe sans éducation (différence moyenne = +0,52 ; IC95% : 0,002-1,038 ; $p = 0,049$).

Tableau 4. Éducation et capacité à dire non

Type d'éducation à la sexualité	N	Moyenne (1 à 6)	Écart-type (SD)
Aucune	88	4,19	1,68
Communautaire uniquement	25	4,76	1,54
Scolaire + communautaire	115	4,71	1,24
Scolaire uniquement	176	4,62	1,36

Ces résultats indiquent que l'éducation à la sexualité, particulièrement lorsqu'elle est dispensée dans plusieurs espaces, peut favoriser une plus grande capacité perçue à affirmer ses limites dans un contexte sexuel. Les autres formes d'éducation (scolaire seule ou communautaire seule) présentent également des scores moyens plus élevés que le groupe sans éducation, mais ces différences n'atteignent pas le seuil de significativité ($p > 0,05$).

Effet protecteur du sentiment de pouvoir dire non

Les femmes déclarant une faible capacité à dire non – c'est-à-dire celles ayant donné une réponse située entre 1 et 3 sur l'échelle de 1 à 6 à la question « Je me sens bien quant au fait de dire « non » dans une situation sexuelle » – présentent un risque nettement plus élevé d'avoir été exposées à un viol ou à une tentative de viol.

Le test de Fisher montre une association hautement significative ($p < 0,001$). Le RR est estimé à 1,72 (IC95% : 1,41-2,10), ce qui signifie que ces femmes sont 1,7 fois plus à risque que celles ayant déclaré une capacité élevée (score de 4 à 6).

L'*odds ratio* (OR) atteint 3,39 (IC95% : 1,95-6,06), ce qui confirme l'ampleur de cette vulnérabilité et ceci appuie le rôle protecteur du sentiment de pouvoir affirmer un refus dans un contexte sexuel. Plus une femme se sent capable de dire « non » dans une situation sexuelle, moins elle risque d'être confrontée à des violences sexuelles graves. Chaque point de plus sur l'échelle de confiance réduit le risque d'exposition de près de 22 % – un effet statistiquement significatif. Le sentiment de pouvoir dire « non » dans une situation sexuelle est significativement associé à une réduction du risque de violences sexuelles graves, que l'on considère le viol ou la tentative de viol de manière distincte ([tableau 5](#)).

Pour le *viol seul*, l'OR est de 0,77 (IC95% : 0,66-0,91 ; $p = 0,002$) : chaque point supplémentaire sur l'échelle de confiance est associé à 23 % de risque en moins d'avoir été victime.

Pour la *tentative de viol*, l'OR est de 0,84 (IC95% : 0,72-0,97 ; $p = 0,016$), indiquant une réduction du risque d'environ 16 % par point supplémentaire.

Ces effets, tous deux significatifs, soulignent le rôle protecteur d'un sentiment affirmé de pouvoir refuser un acte sexuel non désiré.

Article original

A. Letzel, C. Burté

Tableau 5. Résultats des régressions logistiques : effet du sentiment de pouvoir dire non sur le risque de viol et de tentative de viol.

Modèle	Odds ratio (OR)	Intervalle de confiance à 95 %	p-value	Diminution estimée du risque par point
Viol	0,773	0,66-0,91	0,0016	≈ 23 %
Tentative de viol	0,837	0,72-0,97	0,016	≈ 16 %

Analyse de médiation

Afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu, nous avons eu recours à une analyse de médiation. Cette approche permet d'explorer si l'effet protecteur de l'éducation sexuelle sur le risque de violences sexuelles s'exerce directement, ou s'il est partiellement médié par le développement d'une capacité subjective à poser ses limites, ici mesurée par le sentiment de pouvoir dire « non » dans une situation sexuelle.

L'effet indirect de l'éducation en passant par cette compétence perçue est significatif ($ACME = -0,025$; $IC95\% : -0,058-0,00$; $p = 0,028$), tandis que l'effet direct (ADE) ne l'est pas ($p = 0,892$), suggérant que l'effet protecteur de l'éducation à la sexualité transite principalement par le sentiment de pouvoir affirmer ses limites dans une situation sexuelle.

Ces résultats appuient l'hypothèse d'une médiation complète, dans laquelle l'éducation à la sexualité agit en développant des compétences psychosociales clés pour prévenir l'exposition aux violences sexuelles. Si nous restreignons l'analyse de médiation aux cas de viol uniquement (en excluant les tentatives), les résultats confirment globalement ceux obtenus avec l'issu combinée « viol ou tentative de viol ».

Lorsque l'analyse est limitée aux femmes qui se sentent concernées par la question du refus d'un acte sexuel non désiré, le modèle de médiation reste cohérent avec les résultats précédents : l'effet protecteur de l'éducation à la sexualité combinée (scolaire et communautaire) passe en partie par le sentiment de pouvoir dire « non », même si cet effet indirect n'atteint que le seuil marginal de significativité ($ACME = -0,022$; $IC95\% : -0,055-0,00$; $p = 0,072$).

L'effet direct (ADE) de l'éducation combinée, indépendamment du médiateur, reste non significatif ($p = 0,204$), suggérant que l'effet protecteur observé

transite principalement par cette variable psychologique intermédiaire.

Ces résultats, proches du seuil conventionnel de significativité, doivent être interprétés avec prudence, mais s'inscrivent dans un faisceau d'éléments convergents indiquant que l'éducation à la sexualité combinée pourrait contribuer à réduire le risque de violences sexuelles graves en renforçant les ressources internes des femmes pour affirmer leurs limites. Ces résultats proposent que, même en se concentrant sur les violences sexuelles les plus graves, le sentiment de pouvoir dire « non » constitue probablement un mécanisme psychologique clé par lequel l'éducation à la sexualité combinée pourrait exercer un effet protecteur.

L'analyse de médiation met en évidence que cet effet transite majoritairement par cette compétence psychologique, bien que les niveaux de significativité invitent à une interprétation prudente mais cohérente avec le modèle théorique.

Sur la prévalence élevée des violences sexuelles déclarées et les limites interprétatives

Le taux élevé de femmes qui déclarent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol dans cet échantillon (38,96 %), et particulièrement dans le sous-groupe n'ayant reçu aucune éducation à la sexualité (45,3 %), appelle à une prudence interprétative. Ce chiffre dépasse largement les estimations issues d'enquêtes de référence telles que celle de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), qui estime à 17 % la proportion de femmes en Europe ayant subi une forme de violence sexuelle à l'âge adulte (FRA, 2024). En France, les chiffres varient entre 5 et 10 % selon les sources (Insee, 2021 ; Observatoire national des VFF, 2024). Ce décalage ne remet pas en cause la robustesse de cette étude, mais doit être contextualisé.

Plusieurs facteurs méthodologiques peuvent contribuer à expliquer cette prévalence élevée. Il est important de revenir sur le choix de formulation de la question relative au viol. Plutôt que d'utiliser des termes juridiques ou des expressions comme « Avez-vous été victime de viol ? », la question était posée de façon directe et descriptive : « Quelqu'un a-t-il eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez

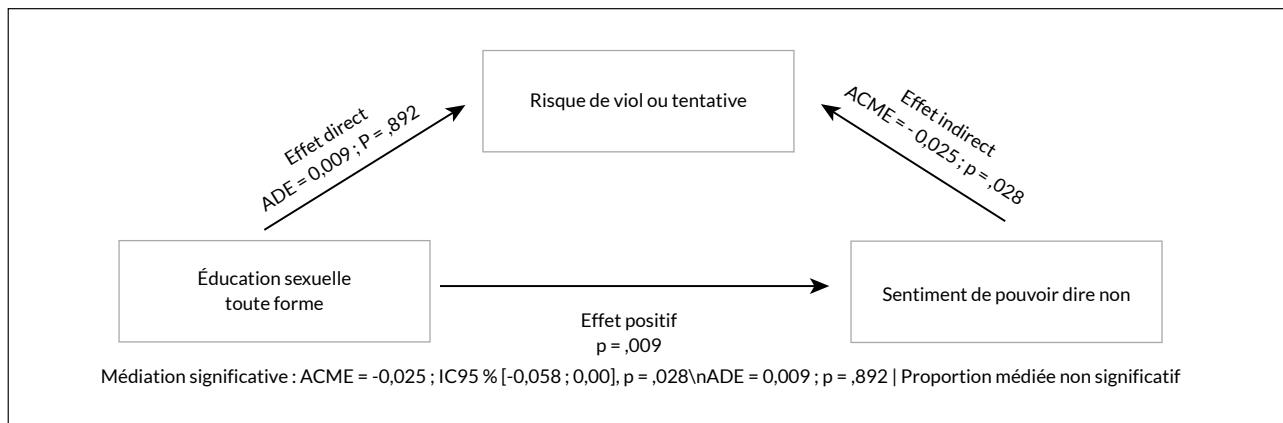


Figure 1. Modèle de médiation de l'effet de l'éducation à la sexualité (toute modalité confondue) sur le risque de violences sexuelles graves (viol ou tentative).

pas. » Ce choix répond à une préoccupation clinique issue de la pratique thérapeutique : de nombreuses femmes, en consultation, ne reconnaissent pas spontanément certains vécus comme relevant du viol, bien qu'ils en remplissent les critères légaux. Cette difficulté à nommer leur expérience s'explique souvent par des mécanismes d'ambivalence ou de minimisation, ou encore par une absence d'information sur la notion de consentement. Une formulation claire, non euphémisée et centrée sur l'expérience subjective permet ainsi d'élargir la reconnaissance des violences, sans imposer une auto-identification comme « victime ». Cette approche favorise des réponses plus sincères et contribue à rendre visibles des réalités souvent tues ou mal comprises, y compris dans les enquêtes classiques.

La proportion très élevée de femmes ayant subi des violences dans ce sous-groupe n'ayant reçu aucune éducation à la sexualité (45,3 %) peut être éclairée à la lumière des fonctions essentielles que remplit cette éducation. L'éducation à la sexualité ne se limite pas à transmettre des connaissances biologiques : elle permet d'instaurer des repères clairs sur le consentement, le respect des limites personnelles et la reconnaissance des droits en matière de relations intimes. En son absence, les personnes – et notamment les femmes – peuvent se trouver en situation de vulnérabilité, particulièrement dans des contextes où la sexualité est entourée de tabous et de culpabilisation, ou privée d'espaces de parole sécurisés. L'absence de repères clairs entrave le développement de ressources internes et relationnelles, pourtant essentielles pour pouvoir se protéger, dire « non » ou demander du

soutien. Ce constat donne tout son poids à l'hypothèse d'un effet protecteur réel de l'éducation à la sexualité, particulièrement lorsqu'elle articule les dimensions scolaires et communautaires. Nous y reviendrons plus loin (discussion).

Enfin, une autre limite mérite attention : la présence de la catégorie de réponse « ne me concerne pas » dans les items relatifs à la capacité à dire « non » dans une situation sexuelle. Le choix de cette modalité par certaines participantes peut refléter plusieurs réalités : absence d'expérience sexuelle, sentiment d'illégitimité à répondre, évitement ou encore difficulté à se représenter soi-même dans une position d'agentivité sexuelle. Sur les 158 femmes qui ont choisi de répondre « La question ne me concerne pas », 137 déclaraient ne pas encore avoir vécu des relations sexuelles. Toutefois, 20 femmes avaient eu des expériences sexuelles.

Conclusion

Les résultats suggèrent que l'éducation à la sexualité – en particulier lorsqu'elle combine les dimensions scolaire et communautaire – est associée à une réduction de l'exposition aux formes graves de violences sexuelles. Le sentiment de pouvoir dire « non » apparaît comme un facteur protecteur significatif, bien que son rôle en tant que médiateur de l'effet de l'éducation à la sexualité ne soit que partiellement confirmé par les analyses.

Article original

A. Letzel, C. Burté

Discussion

Résumé des résultats

Les résultats obtenus confirment partiellement l'hypothèse centrale : une éducation à la sexualité, en particulier lorsqu'elle articule les apports de l'espace scolaire et ceux de la communauté évangélique en particulier, est associée à une réduction du risque de viol ou de tentative de viol, bien que cette association ne soit pas systématiquement significative.

Un lien significatif est observé entre l'exposition à une éducation à la sexualité et le sentiment de pouvoir dire « non » dans une situation sexuelle, ce dernier jouant un rôle protecteur face aux violences graves. L'analyse de médiation suggère que ce sentiment contribue à expliquer, au moins en partie, l'effet de l'éducation à la sexualité sur la vulnérabilité aux violences sexuelles, conformément aux modèles de l'*empowerment* fondés sur les croyances d'efficacité personnelle (Bandura, 1977 ; Perkins et Zimmerman, 1995).

Ces résultats s'inscrivent également dans la continuité des travaux qui soulignent l'efficacité accrue des programmes axés sur les compétences relationnelles et émotionnelles, et le développement d'un esprit critique, en comparaison avec les approches uniquement biologiques ou axées sur les aspects moraux (Kirby, 2007 ; WHO, 2018). Enfin, la prévalence du viol ou de la tentative de viol demeure élevée dans cet échantillon, notamment chez les femmes n'ayant bénéficié d'aucune éducation à la sexualité.

Interprétation des effets observés

Le fait que l'éducation scolaire seule ne présente pas d'effet protecteur significatif interroge. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- les interventions scolaires de l'éducation à la sexualité ne sont pas réalisées de la façon dont cela était prévu par les textes, et les intervenants ne sont pas suffisamment formés,
- les interventions scolaires semblent trop focalisées sur des aspects biologiques, avec une prise en compte insuffisante du contexte relationnel de la sexualité et de la notion du consentement,
- le nombre de participantes qui ont répondu aux questions sur les violences sexuelles (N = 481)

est plus faible que l'échantillon global, ce qui diminue la puissance statistique et limite la capacité à détecter des effets significatifs,

- sous une même étiquette (« éducation scolaire » ou « communautaire »), la qualité, les contenus, la durée et l'approche peuvent varier considérablement. L'agrégation de formats très différents peut diluer les effets protecteurs réels.

Dans certains contextes religieux, les messages reçus peuvent rester ambigus, culpabilisants ou contradictoires, ce qui peut atténuer les effets potentiels de l'éducation. L'exposition à des injonctions paradoxales sur le « devoir conjugal », des phrases comme : « *La sexualité au sein du couple (marié) est bonne et voulue par Dieu* », la pureté ou le pardon peuvent également maintenir une vulnérabilité.

En revanche, l'éducation communautaire, lorsqu'elle est présente, semble pouvoir jouer un rôle protecteur, surtout lorsqu'elle est combinée à l'éducation scolaire. C'est finalement dans cette combinaison que l'effet protecteur s'avère le plus actif et pourrait permettre une meilleure intégration des messages de prévention en raison de la proximité et de la confiance dont bénéficient les figures de transmission.

La capacité à dire « non » dans une situation sexuelle, renforcée par l'exposition à une éducation à la sexualité, joue un rôle clé dans la diminution du risque. Elle semble agir comme un mécanisme de protection individuelle, favorisant l'affirmation de soi et la reconnaissance des situations à risque. En revanche, si la médiation par cette variable n'est pas statistiquement significative, elle suggère une tendance qui sera à approfondir et à vérifier plus finement dans de futures recherches.

Apprendre à dire « non » dans une situation sexuelle va au-delà de l'apprentissage du consentement et nécessite une solide confiance en soi. Ces apprentissages nécessaires à l'*empowerment* ne sont pas valorisés dans les communautés évangéliques, qui enseignent que la sexualité doit se vivre uniquement au sein du couple, et certains textes bibliques peuvent être mal interprétés, comme « *Le corps de la femme ne lui appartient plus, il est à son mari. De même, le corps du mari ne lui appartient plus, il est à sa femme.* » (Bible, 1 Cor. 7,4). Ces enseignements peuvent créer un frein à l'*empowerment*, voire favoriser un sentiment de culpabilité à dire « non » dans une situation sexuelle. Il s'agit ici de la

capacité à pouvoir agir et à faire des choix éclairés, en particulier dans des contextes où ce pouvoir était limité ou nié. Il implique à la fois une prise de conscience de ses droits, un renforcement de la confiance en soi, et l'accès à des ressources (éducation, soutien et reconnaissance sociale) qui permettent d'agir de manière autonome et protectrice. Le rôle du sentiment de pouvoir dire « non » confirme l'importance des compétences psychosociales dans la prévention des violences sexuelles. Si la médiation statistique reste partielle, l'effet est théoriquement pertinent : une jeune femme qui se sent légitime à poser ses limites est mieux armée pour les faire respecter. Cette compétence pourrait être fragilisée par certains discours religieux sur le genre ou la soumission, d'où l'intérêt de renforcer les messages de responsabilité mutuelle dans les relations.

Apports théoriques et implications pratiques

Les résultats de cette étude renforcent la théorie de l'empowerment (Bandura, 1977 ; Perkins et Zimmerman, 1995), selon laquelle la capacité perçue d'agir (*self-efficacy*) favorise des comportements de protection. Une éducation à la sexualité qui intègre le développement de compétences relationnelles, critiques et affectives peut ainsi être plus efficace qu'une approche purement biologique ou moralisante.

L'implication pour les politiques publiques est claire : il ne suffit pas d'imposer des séances dans les établissements scolaires. Il faudrait aussi permettre et soutenir des partenariats pluridisciplinaires avec les espaces communautaires pour favoriser des interventions contextualisées dans le respect de la laïcité. Cela implique une collaboration avec les responsables religieux, non dans une logique d'imposition, mais de coconstruction de programmes. Une formation des figures de confiance dans les églises (pasteurs et animateurs jeunesse) aux enjeux du consentement et des violences sexuelles pourrait renforcer cette dynamique.

Il faudra sortir d'une posture d'opposition et aller davantage vers une collaboration des compétences. Une telle articulation pourrait permettre de dépasser les tensions entre approches scientifiques et convictions religieuses, tout en favorisant un dialogue inclusif et respectueux des différentes sensibilités. Il serait pertinent de développer des programmes coconstruits

avec les acteurs religieux eux-mêmes, afin d'assurer une meilleure adhésion et une diffusion plus efficace des messages de prévention. Ces résultats soulignent, malgré les directives institutionnelles et les communications officielles, la mise en œuvre encore trop incomplète ou partielle de l'éducation à la sexualité, en particulier dans certains contextes socioculturels. C'est la combinaison entre les apports scolaires et communautaires qui s'avèrent être les plus protecteurs pour les jeunes femmes. Alors que le cadre scolaire tend souvent à aborder des enjeux liés à la santé, aux droits et à la prévention des infections sexuellement transmissibles, parfois des violences dans une logique universaliste, les groupes de jeunes au sein des communautés évangéliques insistent davantage sur des valeurs éthiques ou morales en référence à la Bible, souvent en lien avec les notion d'engagement, de respect de soi ou de l'autre. Le silence autour de certains questions comme la prévention des violences sexuelles, la façon dont se déroule un rapport sexuel ou les sujets liés au corps interpelle. Les responsables semblent peu outillés pour faire face à ces besoins. Ce constat soulève une série de questions structurantes pour les acteurs éducatifs et communautaires : comment renforcer les passerelles entre ces deux espaces d'apprentissage, sans renoncer à leurs spécificités ? Comment coconstruire des contenus qui respectent les convictions tout en assurant l'accès à des repères protecteurs, scientifiquement fondés et compatibles avec la santé et les droits sexuels ?

Faut-il envisager des formations croisées entre animateurs de jeunesse et intervenants scolaires ? Une reconnaissance mutuelle des rôles et des responsabilités semble, à tout le moins, nécessaire.

Ce travail invite à penser une éducation à la sexualité contextuelle et articulée, qui ne se contente pas d'ajouter des discours, mais qui cherche à les faire dialoguer dans l'intérêt des jeunes, de leur sécurité et de leur autonomie.

Limites

Cette étude présente plusieurs limites. Le petit nombre de personnes ayant reçu uniquement une éducation à la sexualité en contexte communautaire limite la possibilité de généraliser les résultats les concernant.

Article original

A. Letzel, C. Burté

D'autre part, l'absence de données qualitatives sur le contenu, la durée ou les modalités pédagogiques des interventions (notamment de type « éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » [EVARS]) empêche d'en évaluer finement l'efficacité. Par ailleurs, le recours à un autoquestionnaire expose les résultats à des biais de désirabilité sociale et à des imprécisions mémoriales, particulièrement sur des événements sensibles comme les violences sexuelles.

Ces limites n'invalident pas les tendances observées, mais soulignent l'intérêt de recherches complémentaires comme des approches mixtes, qui articulent analyses quantitatives et entretiens, et qui permettraient d'approfondir la compréhension des mécanismes psychosociaux en jeu. De même, des études longitudinaires pourraient éclairer les effets différés ou cumulatifs de l'éducation à la sexualité sur la vulnérabilité, les représentations et les compétences relationnelles des jeunes.

L'étude ne documente pas le contexte relationnel dans lequel les violences sexuelles rapportées ont eu lieu (mariage, relation de couple, fréquentation ou absence de relation). Cette information aurait permis de mieux situer les dynamiques de pouvoir et les représentations du consentement propres à chaque configuration. Ce volet constituera un axe de recherche à approfondir dans une étude ultérieure.

Il convient également de souligner que la prévalence des violences sexuelles déclarées – avec 35,1 % des femmes rapportant un viol ou une tentative – dépasse largement les taux généralement constatés dans la population générale. Cette surreprésentation peut s'expliquer, non par un biais de ciblage – l'enquête s'adressant volontairement aux jeunes femmes évangéliques –, mais par un biais d'auto-sélection : la diffusion via des canaux confessionnels ou associatifs a pu encourager la participation de personnes déjà concernées ou sensibilisées par les questions de violences sexuelles.

Ce biais ne remet pas en cause la validité des comparaisons entre sous-groupes d'éducation à la sexualité, mais invite à la prudence quant à la généralisation des taux d'exposition. Il peut aussi signaler un besoin de prise de parole encore peu entendu dans les communautés évangéliques françaises.

Enfin, le taux élevé de non-réponses (22,6 %) à la question sur les rapports sexuels appelle une lecture

nuancée. Le fait que ces répondantes aient poursuivi le questionnaire, notamment les sections sur l'éducation et les violences sexuelles, suggère que ce silence ne reflète pas nécessairement une absence d'expérience, mais peut traduire une difficulté à verbaliser l'intime dans un cadre perçu comme normatif. Dans un contexte religieux, cette réticence pourrait renvoyer à des tensions entre vécu, normes intériorisées et attentes communautaires. Cela appelle à la prudence dans l'interprétation des statistiques fondées sur cette variable, et rappelle que l'exposition à l'éducation à la sexualité ou aux violences ne se limite pas aux femmes déclarant une activité sexuelle explicite.

Il convient également de souligner une limite importante liée à la possible hétérogénéité des contenus d'éducation sexuelle reçus par les participantes. Si, en théorie, les programmes scolaires sont encadrés par des directives nationales (notamment les différentes circulaires depuis 2001), leur mise en œuvre reste fortement dépendante des personnes qui les animent, de leur niveau de formation, de leurs convictions personnelles et du contexte institutionnel local. Cette variabilité est encore plus marquée dans les contextes communautaires, où aucune régulation officielle n'existe, et où les interventions peuvent aller de simples rappels moraux à de véritables actions éducatives. Il est donc probable que les contenus, la posture des intervenants, la durée des séances et les approches pédagogiques aient varié d'un groupe à l'autre, ce qui constitue un biais difficile à contrôler. Les recherches futures gagneraient ainsi à documenter cette variabilité de manière fine, en analysant non seulement la présence d'une éducation sexuelle, mais aussi sa structure, ses messages et les profils des personnes qui la délivrent.

Conclusion

Cette étude, centrée sur de jeunes femmes issues de communautés protestantes évangéliques en France, met en évidence un paradoxe structurant : alors même que ces milieux valorisent des normes éthiques élevées en matière de sexualité, l'absence ou la faiblesse d'une éducation à la sexualité explicite, contextualisée et complète y laisse subsister – voire favorise – des conditions propices à l'émergence de violences sexuelles. Les résultats présentés dans cette étude viennent enrichir

les réflexions contemporaines autour du rôle préventif de l'éducation à la sexualité dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Si l'hypothèse d'un effet protecteur de l'éducation à la sexualité – en particulier lorsqu'elle est dispensée à la fois dans le cadre scolaire et communautaire – se trouve partiellement confirmée, cette protection demeure inégalement distribuée selon les contextes, les modalités d'intervention et les contenus effectivement transmis.

Toutefois, cet effet protecteur se heurte à des résistances persistantes : la sexualité y demeure souvent pensée dans une logique de contrôle moral et de pureté, plus que dans une perspective de développement des compétences relationnelles, de clarification du consentement ou de prévention des rapports de domination. Dans les communautés évangéliques étudiées, la persistance de normes sexuées, la faible reconnaissance institutionnelle de l'éducation à la sexualité, et la délégation de cette mission à des acteurs peu ou pas formés limitent son efficacité préventive. Ces résultats appellent à repenser les conditions concrètes de mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les espaces religieux, en misant sur des partenariats transversaux, une formation spécifique des intervenants et une meilleure articulation entre convictions spirituelles et principes de santé publique.

Loin de constituer un dispositif purement informatif, l'éducation à la sexualité s'affirme ici comme un vecteur de subjectivation, de capacité d'agir et d'émancipation. Elle participe à la construction de repères sur le consentement, les limites personnelles et les dynamiques relationnelles, qui s'avèrent déterminants dans la prévention des violences. En cela, elle incarne une approche intégrée de la santé sexuelle, conjuguant enjeux individuels, sociaux et éthiques. Cette étude, bien que limitée à un échantillon spécifique, plaide pour une meilleure reconnaissance des enjeux éducatifs dans la prévention des violences sexuelles, y compris dans les milieux confessionnels. Elle ouvre également des perspectives de recherche sur les conditions de transfert des savoirs sexologiques dans des cadres contraints par des normes religieuses fortes. En définitive, faire place à une éducation à la sexualité complète, contextualisée et respectueuse des croyances, c'est créer les conditions d'un dialogue fécond entre convictions et droits, foi et santé, protection et liberté. Dans cette perspective, une étude prospective apparaît

désormais indispensable pour dépasser les limites méthodologiques des enquêtes rétrospectives. Un protocole de recherche évaluant l'impact de séances d'éducation sexuelle standardisées, dispensées de manière homogène auprès de publics issus de différents contextes religieux, permettrait d'apprécier l'évolution des représentations, des compétences relationnelles et des risques d'exposition aux violences à un temps donné (par exemple cinq ans après l'intervention). Une telle approche contribuerait à objectiver les effets différés de ces interventions et à affiner les stratégies de prévention adaptées aux réalités culturelles et spirituelles.

Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec cet article.

Références

- Abrossimov C, Caldeira C, Cauchy A, Khiari B, Olieric MF, Pardo RF. Rapport au gouvernement sur les violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité ou de pouvoir. 2024.
- ANRS-MIE, Inserm. Premiers résultats de l'enquête CSF-2023 – Contexte des sexualités en France. 2024.
- Baron RM, Kenny DA. The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *J Pers Soc Psychol* 1986;51:1173-82.
- Cense M. Rethinking sexual agency: Proposing a multicomponent model based on young people's life stories. *Sex Educ* 2019;19:247-62.
- Chabanel-Gabriele L. « We all have to fight for purity »: La production de discours sur la « pureté sexuelle » par de jeunes évangéliques américains sur YouTube (2017-2021). *Cah Étud Relig* 2022;24.
- DeRouchie J. Si ta main droite est pour toi une occasion de chute. 2018. Disponible sur: <https://toutpoursagloire.com/article/si-ta-main-droite-est-pour-toi-une-occasion-de-chute?utm>
- Dufour GK, Senn CY, Jeffrey NK. Self-Reports of Sexual Violence Outside of Survey Reference Periods: Implications for Measurement. *J Interpers Violence* 2023;38:11475-500.
- European Union Agency for Fundamental Rights, European Institute for Gender Equality, European Commission Statistical Office of the European Union. EU gender-based violence survey: Key results: experiences of women in the 27 EU Member States. *Publ Off* 2024.
- Gondard-Lalanne C, Jeanne-Rose E, éd. Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Conseil économique, social et environnemental. 2024.
- IPSOS, Mémoire traumatique et victimologie. Les française-e-s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles—Vague 2 2019 vs 2015. 2019.

Article original

A. Letzel, C. Burté

- Ketting E, Friile M, Michielsen K, On behalf of the European Expert Group on Sexuality Education. Evaluation of holistic sexuality education: A European expert group consensus agreement. *Eur J Contracept Reprod Health Care* 2016;21:68-80.
- Lee GY, Lee DY. Effects of a life skills-based sexuality education programme on the life-skills, sexuality knowledge, self-management skills for sexual health, and programme satisfaction of adolescents. *Sex Educ* 2019;19:519-33.
- LeVay S, Baldwin JI, Baldwin JD. *Discovering human sexuality*. 6th ed. Oxford Univ Press; 2025.
- Paz-Esqueite J, Varela-Salgado M. A second study about sexual knowledge and attitudes of Galician adolescents. *Rev Int Androl* 2025.
- Plaza-del-Pino FJ, Soliani I, Fernández-Sola C, Molina-García JJ, Ventura-Miranda MI, Pomares-Callejón MÁ, et al. Primary School Teachers' Perspective of Sexual Education in Spain. A Qualitative Study. *Healthcare* 2021;9:287.
- RStudio Team. RStudio: Integrated Development for R. Version 2024.12.1+563 [Logiciel]. RStudio, PBC. Disponible sur: <http://www.rstudio.com/>
- Schneider M, Hirsch JS. Comprehensive Sexuality Education as a Primary Prevention Strategy for Sexual Violence Perpetration. *Trauma Violence Abuse* 2020;21:439-55.
- The Jamovi Project. Jamovi. Version 2.6 [Logiciel]. The Jamovi Project.
- Tingley D, Yamamoto T, Hirose K, Keele L, Imai K. mediation: R Package for Causal Mediation Analysis. *J Stat Softw* 2014;59.
- UNESCO. Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité. 2018.
- Vanwesenbeeck I, Cense M, Van Reeuwijk M, Westeneng J. Understanding Sexual Agency. Implications for Sexual Health Programming. *Sexes* 2021;2:378-96.
- Vivancos R, Abubakar I, Phillips-Howard P, Hunter PR. School-based sex education is associated with reduced risky sexual behaviour and sexually transmitted infections in young adults. *Public Health* 2013;127:53-7.
- Weltgesundheitsorganisation, éd. Standards für Sexualaufklärung in Europa: Rahmenkonzept für politische Entscheidungsträger, Bildungseinrichtungen, Gesundheitsbehörden... *BZgA* 2011.
- Wieberneit M, Thal S, Clare J, Notebaert L, Tubex H. Silenced Survivors: A Systematic Review of the Barriers to Reporting, Investigating, Prosecuting, and Sentencing of Adult Female Rape and Sexual Assault. *Trauma Violence Abuse* 2024;25:3742-57.